



Décès de Catherine Grandpierre-Mangin, présidente de KLESIA Mut

Communiqué de presse

Paris, le 19 février 2024 - **C'est avec une immense tristesse que le Groupe KLESIA annonce le décès soudain, dans la nuit du 17 au 18 février 2024, de Catherine Grandpierre-Mangin, présidente de KLESIA Mut et présidente du GIE KLESIA Assurance de personnes.**

Par son engagement et son professionnalisme, Catherine Grandpierre-Mangin a contribué, pendant plus de 20 ans, à la construction et au rayonnement du Groupe KLESIA au travers de ses différentes instances paritaires et mutualistes.

Après une maîtrise de droit, Catherine Grandpierre-Mangin, avait intégré, à 25 ans, l'Office de coordination bancaire et financière (OCBF), une association regroupant plus d'une centaine d'établissements financiers. Après avoir, un temps, délaissé le monde bancaire pour devenir sous-directrice au sein du courtier Gras Savoye de 1986 à 2002, elle était revenue à l'OCBF en 2002 pour en assurer la direction générale jusqu'en 2016.

C'est également en 2002 que Catherine Grandpierre-Mangin, mandatée par l'Association française des banques, est élue présidente de la Caisse de retraite des personnels de banque (CRPB), alors dans le giron du groupe de retraite et de prévoyance Orep. Administratrice puis présidente de ce groupe paritaire, elle participe ainsi activement à la construction du groupe D&O en 2006 puis de KLESIA en 2012.

Vice-présidente des GIE KLESIA et KLESIA Assurance de personnes, administratrice (Medef) de la Fédération Arrco de 2010 à 2018, Catherine Grandpierre-Mangin s'était également investie dans la construction du pôle mutualiste du Groupe KLESIA avant de devenir la présidente de KLESIA Mut en 2018. Administratrice du bureau de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) à partir de 2017, elle avait été élue, en septembre 2023, vice-présidente de la FNMF.

«Catherine Grandpierre-Mangin a accompagné chaque étape de la construction de notre groupe. Son professionnalisme, son engagement, et son profond attachement aux valeurs d'intérêt général du paritarisme et du mutualisme ont fait d'elle l'un des piliers du Groupe KLESIA. Sa disparition laissera un grand vide au sein de nos instances, et de la profession en général», a déclaré Christian Schmidt de la Brélie, directeur général du Groupe KLESIA.

Contacts presse KLESIA : Advocaciz

Ambre Fourneau – ambre.fourneau@advocaciz.com – 0644398925

Alexandra Richert – alexandra.richert@advocaciz.com – 0608778622